



Service de presse
☎ : 01 55 82 82 73
Presse@cgt.fr

Communiqué de la CGT

Mensonges et désinformations

Décidément la mobilisation majoritaire au sein de l'opinion publique contre le projet de loi travail semble grandement déstabiliser patronat et gouvernement.

Hier, c'est Pierre Gattaz qui a montré le vrai visage d'un patronat rétrograde et irresponsable en insultant la CGT, première organisation syndicale de ce pays.

Il a ciblé, à travers elle, tous les salariés, les jeunes, les privés d'emploi et les retraités mobilisés massivement depuis plus de trois mois pour conserver un code du travail pour tous et gagner de nouveaux droits.

En utilisant, à l'égard de la CGT, des mots aussi violents que « voyous et terroristes », dans le journal Le Monde daté du 30 mai 2016, il a clairement franchi la ligne rouge !

La CGT s'indigne de l'utilisation de tels propos à son encontre, mots qui renvoient à la violence des attentats meurtriers survenus en France en janvier et novembre 2015.

La CGT ne laissera pas de telles accusations sans suites et annonce qu'elle poursuivra Pierre Gattaz en justice.

La CGT attend également de tous les élus de la République et du gouvernement qu'ils réagissent de manière claire et sans ambiguïté à ces déclarations inadmissibles.

La première réaction aurait pu venir ce matin de la ministre du travail et du dialogue social, Myriam El Khomri, qui s'exprimait sur les ondes.

Or, lors de cette émission, la ministre n'a rien fait d'autre que de s'inscrire dans cette même campagne de dénigrement en se contentant de mettre dos à dos la CGT et le MEDEF.

Si elle juge « scandaleux » les propos de Pierre Gattaz, elle met sur le même plan les mots utilisés par le secrétaire général de la CGT.

Et la ministre de ne pas s'arrêter là et de rajouter de l'huile sur le feu :

Alors que la CGT a découvert le projet de loi dans la presse, qu'elle demande depuis des mois la tenue d'un réel dialogue social, que les 7 organisations de salariés et de jeunesse attendent une entrevue avec le Président de la République, à ce jour non accordée, la ministre du travail et du dialogue social a choisi elle, le mensonge et la confrontation.

Elle prétend, en effet, que la CGT a refusé de la rencontrer à de multiples reprises en amont de la présentation de son projet de loi travail.

Par souci de transparence, la CGT met à disposition de tous, la liste exhaustive des RDV à l'initiative du ministère du travail. Il sera, dès lors, simple de constater que la CGT n'en a raté aucun.

Malgré cette campagne de mensonges et de désinformations, le seul enjeu pour la CGT reste le retrait de la loi travail afin d'ouvrir de véritables négociations autour d'un code du travail du XXI^e siècle.

Montreuil, le 31 mai 2016